

Les services publics : l'agonie d'EDF

Jacques Langlois

Jacques Langlois
Les services publics : l'agonie d'EDF
1er décembre 2004

extrait le 24 septembre 2026 du *Monde libertaire* du 1er
décembre 2004

bibliotheque-anarchiste.com

1er décembre 2004

Elle a une longue histoire. Dès 1984, l'entreprise importait les logiques managériales du secteur privé : projet d'entreprise, puis (1987) démarche qualité (dans les deux cas, usage utilitariste des conseils d'atelier et de bureau de la loi Auroux de 1982), puis (1989) changement d'image, de logo, passage de l'usager au client. Parallèlement, s'installait une gestion new look des « ressources humaines » (sic), du « capital humain » (re sic) avec individualisation des récompenses, gestion par objectifs individuels, intéressement qui plus est doublé si versé au plan d'épargne d'entreprise, stages de formation « à bande étroite », c'est-à-dire purement professionnels et de courte durée... Il est vrai qu'auparavant le pouvoir socialiste avait donné le feu vert à la Commission européenne pour ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence. Ce qui ne l'empêchait pas de prétendre que la chose avait été imposée par ladite commission. Il est vrai aussi qu'EDF avait investi à mort dans le nucléaire dont il fallait vendre les excédents, ce qui avait conduit à un « tournant commercial » préparatoire au règne du client, avec le résultat curieux que plus on vendait de chauffages électriques, et à l'étranger, plus il fallait construire de nouveaux moyens de production. Logique déjà purement productiviste, mono énergie, commerciale. Car il fallait, au moins au début, financer le passage au nucléaire alors que les gouvernements ne lâchaient plus un rond depuis 1983 pour payer les investissements. Pour ce faire on emprunta à l'extérieur, ce qui contribua à mettre le pays dans les pattes de la « phynance » internationale. Cependant, le service public veillait encore à diminuer les prix et à rembourser les emprunts et cela jusqu'en 1998, date de l'arrivée du socialiste Roussely à la tête de l'entreprise.

Puis dans la foulée de l'acte unique européen et du traité de Maastricht sous la houlette du curé Delors, les choses sérieuses arrivèrent alors que le ver était déjà dans le fruit — EDF s'étant mise toute seule en concurrence avec ses surplus de production. Le socialo Pierret fit voter la loi de transposition de la directive européenne sur l'électricité, laquelle imposait l'accès des tiers au réseau (ATR) de transport, la séparation des comptes (suivant les trois fonctions :

Bruce-lee vient d'être remplacé par M. Gadonneix, ex-PDG de Gaz de France et libéral. Il ne lui restera plus qu'à gérer une entreprise en quasi-faillite si les comptes n'étaient pas trafiqués. Cela lui permettra de hurler à la catastrophe et de réclamer l'ouverture du capital la plus rapide possible en même temps qu'une nouvelle augmentation des tarifs malgré les cris des industriels... du privé !

Car la fiancée doit avoir une grosse dot pour le privé. Les tarifs, du reste, continueront de grimper et cela pour deux raisons. La première est qu'il va falloir remplacer les vieilles centrales nucléaires, donc soit emprunter encore soit disposer de capital privé qui réclamera 15 % de rentabilité comme partout ailleurs. La deuxième est que l'électricité a été transformée en marchandise quelconque faisant l'objet d'un marché dit « spot » (au coup par coup de l'état des besoins et de la production, l'électricité ne se stockant pas). Or, les producteurs ont alors intérêt à ne pas investir et même à organiser la pénurie comme on l'a vu en Californie récemment.

En effet, cela fait augmenter les prix et ils se mettent dans la poche la différence entre des coûts de production assez stables et des prix de vente de plus en plus spéculatifs. Pour les en empêcher, les gouvernements mettent en place des autorités de régulation, lesquelles interviennent comme les carabiniers et ne peuvent sanctionner.

Et quel plaisir d'entendre qu'un service public qui se régulait lui-même en faveur de l'intérêt général doit être surveillé et réglementé par une administration supplémentaire. Qui dit qu'il faut moins d'État ?

Malgré tout, il restera quelque chose du service public : les multiples taxes qui nourrissent toutes les collectivités publiques et qui font qu'à Paris on paye 35 % de taxes sur les consommations d'électricité.

J. L.

production, transport, distribution) et l'ouverture progressive des marchés à la concurrence (les clients dits éligibles, d'abord les très gros, puis les moyens et petits industriels en 2004, puis les usagers domestiques prévus pour 2007). L'État continuait de rançonner les usagers en taxant l'entreprise afin de se faire des recettes de poche (plus de 12 milliards de francs par an !). Belle concurrence que celle de courir en sac avec des boulets aux pieds et une camisole de force. Mais cela avait un mérite : on pouvait insinuer que les services publics sont par construction mal gérés... En même temps, les gouvernements successifs installaient la politique des dépouilles (à la suite d'une élection le parti vainqueur rafle tous les postes). Ce fut la valse des présidents : Ménage, celui de l'affaire des écoutes méditerranéennes, Alphonse nommé par M. Chirac et enfin (1998) M. B. Roussey, le président qu'a raté, nommé par le trotskard Jospin. Ce Brousse-lies, spécialiste de la culture sur brûlis, fut par-dessus le marché admis à cumuler les fonctions de président et de directeur général afin de mieux plier l'entreprise à sa botte et cela alors que l'extérieur veillait à séparer ces deux missions ! Cela eut un effet boule de neige rapide. L'encadrement supérieur, soigneusement trié, a été prié de laisser l'intérêt public au vestiaire. Soumission, allégeance au chef et adoption de l'idéologie libérale conforme furent les trois critères de sélection. Le principe de neutralité du service public disparut rapidement. Que signifiait ce principe ? Que la société française étant plurielle dans ses opinions, aucun courant partisan ne devait dominer les personnels du service public, notamment par le biais des promotions de cadres supérieurs et dirigeants recrutant eux-mêmes les rangs subordonnés. Féodalisme par allégeance au chef distribuant les fiefs et pensée unique se mirent à régner, les déviants étant mis au placard ou poussés à la retraite anticipée aux frais de l'usager. Et tout fila du sommet vers la base : on ne recruta plus que des individualistes hostiles aux syndicats et des jeunes loups aux dents longues et munis d'ordinateurs portables (les microcéphales).

M. Rousse-lie (police plus dépôt) conduisit l'internationalisation à marche forcée. On acheta, au-dessus du cours et à prix d'or : Light au Brésil, Edenor en Argentine, London Electricity (GB), Edison (Italie), EnBV (Allemagne). Évidemment, l'idée sous-jacente était d'accélérer le processus de privatisation. En effet, les concurrents étrangers attaqués chez eux demandèrent la réciprocité.

Mais il fallait financer ce « développement » (vraiment ? non, car il n'y a pas eu de nouveaux moyens de production) pour faire d'EDF le premier électricien européen et mondial alors qu'il l'était déjà ! Libéralisme et mégalomanie font toujours bon ménage pour « moderniser ».

Où a-t-on trouvé l'artifice ? Élémentaire, my dear Watson. En violant la loi, on a vendu les immeubles d'EDF, lesquels appartenaient à la nation (7 milliards de francs), et on est devenu locataire de nos ex-locaux, baissant les amortissements pour gonfler les travaux et fournitures extérieurs (loyers). On a piqué illégalement dans les provisions, notamment celles qui représentent une dette vis-à-vis des générations futures (exemple provision pour démantèlement des centrales nucléaires) et qui pour cette raison doivent conserver leur valeur.

Or les investissements à l'étranger, souvent déficitaires (Light, Edenor) ou surévalués (Edison), ont perdu bien de leur valeur. Pour cacher la merde au chat, Brousse Lee a mis tout cela hors bilan, ce qui diminue le déficit et permet d'afficher des comptes assez positifs pour séduire les acheteurs d'actions EDF. Ce tour de passe est autorisé par l'adoption par anticipation des normes comptables américaines...

Rousse-lie a augmenté les tarifs qui baissaient depuis plus de dix ans, au nom de la thèse libérale suivant laquelle la concurrence fait chuter les prix. Brousse-lies s'est mis à emprunter (alors qu'avant on remboursait afin de préparer les investissements futurs) augmentant la dette de plus de 100 milliards de francs. Et la délinquance financière continua : il a reporté la charge des retraites sur l'assurance vieillesse et l'Agirc et l'Arco, moyennant une soulte de 7 milliards d'euros (plus 2 pour GDF), dont l'entreprise n'a

pas le moindre sou et pour laquelle il faudra emprunter (opération imposée par les normes comptables américaines qui font mettre au passif les engagements de retraite). Ce surendettement n'est pas innocent : il permet de réclamer l'ouverture du capital de l'entreprise pour reconstituer les fonds propres et avancer vers la privatisation. L'État ne pouvant sortir d'argent, seuls des apports privés permettraient de financer une entreprise qui le faisait seule quand elle était encore régie par la logique de l'intérêt général. Et, au passage, l'ouverture du capital permettra aux banques de palper de grosses commissions. Freud ne disait-il pas que l'argent est un substitut du caca...

Le palmarès financier étant déjà éloquent, passons au « management des ressources humaines » et à l'organisation. En six ans, on a eu droit à trois réformes de structures. Cela a permis de rétribuer grassement des cabinets-conseils genre Arthur Andersen, le banquier frauduleux de l'affaire ENRON. Ce fut la révolution permanente organisée par le disciple du trotskiste Jospin.

On est passé à une centralisation totale par laquelle l'empereur contrôlait tout et décidait de tout, tout en « mutualisant » les moyens pour faire des économies. On a divisé les investissements de formation par deux (avant notre génial gestionnaire, ils représentaient 13 % de la masse salariale), on a vendu écoles et centres de formation, on a fait appel à des cabinets privés sévissant dans la formation à la sauce libérale ou purement professionnelle.

On a changé trois fois d'équipe de direction, par ailleurs largement recrutée, à prix d'or et avec parachutes en plaine, à l'extérieur dans le monde concurrentiel ou dans les réseaux proches des pouvoirs politiques et des médias. Ces changements ressemblent beaucoup à la méthode Staline : faire régner la peur de perdre son emploi pour obtenir la soumission. C'est réussi.

Cet été, M. Raffarien a fait voter la loi d'ouverture du capital et de transformation d'EDF en société anonyme à capital majoritaire d'État. C'est le même coup que pour France Telecom... qui a vu perdre la majorité étatique par loi du 17 décembre 2003, malgré tous les engagements pris. M.